



## Récupérer un bien et de l'argent auprès d'un tier

-----  
Par lise

Bonjour

Je cherche depuis plusieurs mois à récupérer de l'argent prêté et mon ordinateur auprès de mon ancien compagnon. Après avoir accidentellement cassé mon ordinateur en juillet dernier il l'a prit avec lui me promettant de le faire réparer ou de faire jouer son assurance. En plus de ça, je lui ai régulièrement payer des choses (c'était donc un pret d'argent) qu'il devait me rembourser plus tard.. Nous sommes désormais séparé depuis plus de 6 mois et je n'arrive pas à récupérer mon ordi. Ce dernier est cassé, pas réparable et aucune assurance n'a ete mis sur le coup... J'ai ccompris que je n'uarai aucun dedommagement et meme si l'ordi n'a aucune utilisté je dois le recuperer pour faire une sauvegarde de données... Pour l'argent prêté (au total 1000 euros) j'ai heureusement déjà pu en recuperer une grande partie mais il a fallut que j'insiste énormément. La situation m'épuisses je voudrais éviter le moindre contact avec cet ex mais je dois récupérer mon bien... Comme il fait trainer les choses et qu'il ne respectent pas les échéances que je lui donne, je voudrais savoir si il existe un recours légal pour encadrer tout ça et garantir qu'il agisse sans faire de vagues...

Merci beaucoup